

Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 04/12/2020



Présents pour les représentants de proximité :

Alexis DUMOULIN (FO) - Régis ENGRAND (FO) - Carole Herbin (CGT)

Présents pour la direction :

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef - France 3 Champagne-Ardenne
Romain GUEUGNON, Responsable Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne
Thierry GALLOT, animateur Prévention Sécurité - France 3 Champagne-Ardenne
Jean-Marc DUBOIS, Secrétaire Général Réseau France 3 - Directeur France 3 Grand Est
Fabien AMET, Adjoint au DRH de France 3 - DRH France 3 Grand Est
Catherine VINEAU-PATOUT, Responsable des Ressources Humaines - France 3 Grand Est

La réunion débute par un au revoir, celui de Fabien Amet, récemment nommé directeur des ressources humaines du pôle Outre-mer.

Il s'agissait donc de sa dernière réunion d'instance de proximité en Champagne-Ardenne.

Le nom de sa remplaçante ou de son remplaçant n'est pas encore connu.

1. Point sur la régionalisation et la case de 18H30

La date de lancement de cette tranche supplémentaire est toujours fixée au 25 janvier 2021.

Un produit Grand Est sera lancé, réalisé par les trois antennes à parts égales.

Le plateau de l'émission sera à Strasbourg pour des questions de répartition du travail (ECM à Reims, 11H50 à Nancy et le 18H30 à Strasbourg).

La direction est « *en phase finale d'une réflexion forte quant au contenu de cette tranche* ».

Il s'agit bien d'info même s'il ne s'agit pas du JT. L'idée de la direction est de « *ne surtout pas faire de JT avant le JT* ».

Une réunion de travail sur cette case avec l'ensemble du CODIR (Comité de Direction), est prévue le 8 décembre.

Une présentation du projet finalisé sera faite aux salariés la semaine du 14 décembre.

Le rédacteur en chef nous donne les grandes lignes du contenu : *une info « différente », « concernante », « axée sur le quotidien et la compréhension des grandes questions qui animent le Grand Est ».*

Il poursuit en disant que certaines idées émises en Champagne-Ardenne lors des ateliers de réflexion ont été reprises. On se dirige vers des formats nouveaux.

Le produit final devrait être intéressant selon la direction, car il est « *stimulant d'avoir à créer quelque chose de nouveau* ».

La direction précise que la durée du contenu à produire sera de 13 minutes. Le total des 20 minutes de la tranche sera complété par un certain nombre de servitudes.

Chaque région aura donc à produire entre 3 et 4 minutes d'antenne par jour, ce qui reste raisonnable pour la direction en termes de moyens...

La tranche débutera à 18H30 par une prise d'antenne de deux minutes dans chaque région (par des titres ou du teasing). Des servitudes seront ensuite diffusées jusqu'à 18H40, heure où commencera l'émission de 13 minutes.

Les élus FO expriment leurs doutes sur le format retenu, un format similaire à celui du 11H50 (un journaliste en plateau qui lance des sujets). On a déjà vu mieux comme innovation...

Le directeur régional nous dit que « *l'objectif n'est pas d'être innovant pour être innovant. Nous serons innovants sur les thématiques mais nous n'allons pas réinventer la télé. Cette nouvelle case remplace « Questions pour un champion ». Nos téléspectateurs sont donc habitués à un moment de divertissement, un moment éducatif et sympathique. Nous allons prendre la suite en faisant de l'info mais il ne s'agit pas de les traumatiser avec des sujets anxiogènes* ».

Il poursuit en disant que le produit à l'antenne le 25 janvier sera évolutif, qu'il n'est pas figé pour des années. La direction ne s'interdit pas de « *casser la tranche* » si l'actualité le nécessite, sans pour autant qu'il s'agisse d'une « *prise en otage de la tranche* » par la région qui serait concernée par une actualité extraordinaire.

Le produit sera enregistré mais on ne s'interdit pas non plus d'être en direct de temps en temps.

Le directeur régional conclut en disant que « *des bilans réguliers sont à venir, on ne désespère pas que des collègues viennent avec des idées de contenus, de mise en forme. On va apprendre en marchant car il sera plus facile de faire évoluer le produit une fois qu'il sera mis en place* ».

2. Point Responsage

Depuis le 2 septembre 2019, Responsage est le nouveau service de conseil et d'assistance sociale.

Le numéro pour les joindre est le 0800 94 12 21 (gratuit et confidentiel).

En Champagne Ardenne, nous sommes passés d'une permanence sur site une fois par mois de l'assistante sociale à une ligne téléphonique.

À ce jour, ni les élus ni les salariés de l'antenne de Champagne-Ardenne n'ont rencontré l'équipe de Responsage...

Ceci explique sans doute le peu de personnes ayant fait appel à cette société externe (2 salariés seulement).

La direction nous dit qu'une présentation du dispositif de Responsage était prévue pour l'instance de proximité du mois de mars.

Cela n'a pas pu se faire à cause du confinement, cette société externe avait alors suspendu tous ses déplacements sur sites.

La direction a donc repris contact avec Responsage. L'idée est de les faire venir pour une présentation aux élus lors de l'instance du mois de janvier 2021.

À l'issue de cette présentation, Les élus et les membres de cette société externe caleront ensemble une date pour un temps d'échange avec les salariés.

3. Point de situation COVID

La direction nous dit que la situation est très calme au niveau des cas de COVID. Aucun salarié n'est signalé cas contact ou cas positif.

La direction poursuit sa politique de prévention des risques COVID. Il est prévu d'installer avant la fin de l'année des interrupteurs et des robinets à détection automatique pour l'ensemble des sanitaires de la station, afin de minimiser les contacts.

L'équipement des bureaux excentrés de Troyes et de Charleville interviendra un peu plus tard (les toilettes du bureau de Chaumont sont celles des locaux de la CCI, qui héberge nos collègues).

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine réunion se tiendra le 18 janvier 2021, faites-nous remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Alexis Dumoulin et Régis Engrand